

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
21 septembre 2020**

PUBLIE LE : - 5 OCT. 2020

Délibération n°210920-1 : Compte-rendu des actes administratif du Président

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal de Vocations Multiples, dûment convoqué par le Président le quinze septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

PRESENTS

ACHERES	Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
ANDRESY	Romain HUDE, DELEGUE TITULAIRE Michèle CHATEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Sylvie PORET, DELEGUE TITULAIRE Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE Eric BUISSEREZ, DELEGUE SUPPLEANT
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
CHAPET	Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE
CHATOU	Bernard BOUCHET, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Leslie TULKER-NIELSEN, DELEGUEE TITULAIRE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Jacques DOLCI, DELEGUE TITULAIRE
CROISSY-SUR-SEINE	Thomas BOURDEAU, DELEGUE TITULAIRE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	Alexia PENNALLEN, DELEGUEE TITULAIRE Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
HOUILLES	Claire OROSCO, DELEGUEE TITULAIRE Florence DUFOUR, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE
LE MESNIL-LE-ROI	Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Clément BORDE, DELEGUE TITULAIRE Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE VESINET	Nabil FAOUSSI, DELEGUE TITULAIRE Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL SUR MAULDRE	Blandine BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Loïc ETIENNE, DELEGUE TITULAIRE Marie-Catherine FRAMBOISIER, DELEGUEE TITULAIRE Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
MONTESSON	Xavier CAPRON, DELEGUE TITULAIRE Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE Philippe STENGER, DELEGUEE TITULAIRE
POISSY	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Line WENZEL, DELEGUEE TITULAIRE
VERNOUILLET	Lutgard ROUX, DELEGUE TITULAIRE Gaëlle PELATAN, DELEGUEE TITULAIRE
VILLENNES-SUR-SEINE	Apolline THOUMELIN, DELEGUEE TITULAIRE Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE
<u>ABSENTS EXCUSES</u>	
ACHERES	Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE Fatiha EL YAGOUBI, DELEGUEE SUPPLEANTE Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
ANDRESY	Isabelle GUILLOT, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Philippe BARRON, DELEGUE SUPPLEANT
CHAMBOURCY	Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Danièle SCHEFFER, DELEGUEE SUPPLEANTE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE Mickael LITTIERE, DELEGUE SUPPLEANT Sébastien LEBEL, DELEGUE SUPPLEANT
CRESPIERES	Adriano BALLARIN, DELEGUE TITULAIRE Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
CROISSY-SUR-SEINE	Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE Denis BOULANGER, DELEGUE SUPPLEANT Marie-Françoise DARRAS, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Daphnée CADELICE, DELEGUEE TITULAIRE Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
EPONE	Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Gilles THUILLIER, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Grégory BUYS, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Stéphanie MUNEAUX, DELEGUEE SUPPLEANTE

LOUVECIENNES	Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE Annie BEYER, DELEGUEE TITULAIRE Mehdi EL GARGATI, DELEGUE SUPPLEANT Marie-Hélène FARBOS, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAISONS-LAFFITTE	Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE Jean-Claude GIROT, DELEGUE SUPPLEANT
MEDAN	Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
POISSY	Marc LARTIGUAU, DELEGUE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Hassan AHSSAKOU, DELEGUE TITULAIRE Pascal GILLES, DELEGUE TITULAIRE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Ania REDJAL, DELEGUE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Jean-Michel CHARLES, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

CRESPIERES/ ECQUEVILLY/ EPONE/ LA CELLE-SAINT-CLOUD/ LES ALLUETS-LE-ROI/ LOUVECIENNES/
 MAULE/ MEDAN/ VERNEUIL-SUR-SEINE

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
 Monsieur LE BEULZE, Directeur Adjoint des Syndicats Intercommunaux
 Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées
 Madame Camille EHRHARDT, Assistante du pôle des assemblées

Nombre de communes	:	39
SIVOM (composé de 2 communes)	:	1
Commune nouvelle (composée de 2 communes)	:	1
QUORUM	:	44
<u>Délégués présents</u>	:	52
<u>Pouvoir</u>	:	3
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	
- <u>Participation exceptionnelle des communes aux charges intercommunales :</u>		49
- <u>Autres délibérations :</u>		51

Accusé de réception en préfecture
078-24780055-20201005-210920-1-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

SI SIVOM / CS – 210920-1
Toutes sections

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Le Président

LE COMITE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-23 ;

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consenties par le comité syndical dans sa délibération n° 010219-4 en date du 1^{er} février 2019 ;

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision n°2020-02

OBJET : convention d'occupation temporaire du domaine public (CODP) entre le SIVOM et le PSG

Suite à la demande du PSG de pouvoir débiter leurs travaux sur une parcelle de la fourrière non utilisée actuellement, il a été décidé de signer une convention d'occupation temporaire du domaine public autorisant le PSG à prendre possession, dès la fin juin 2020, des surfaces prévues à la CODP.

Aux termes de cette convention, le PSG s'engage à prendre à sa charge le débroussaillage de la surface mise à disposition, l'enlèvement de la clôture existante et la mise en place d'une clôture de chantier efficace et résistante et l'entretien de la zone faisant l'objet de la CODP.

Cette CODP fait l'objet d'une redevance annuelle de 5 000 € et a un caractère précaire et révocable.

Décision n°2020-03

OBJET : Marché de construction de la fourrière intercommunale de Poissy (SIV19I)

A la suite des avis de la Commission d'appel d'offres en date du 18 novembre 2019 déclarant infructueux les lots 2, 3 et 4 du marché lancé le 19 août 2019, il a été décidé de relancer ces lots en procédure adaptée, en les subdivisant en 10 lots.

Suite à la nouvelle consultation des entreprises lancée le 24 décembre 2019 en procédure adaptée, il a été décidé :

- d'attribuer le lot n°2 (espaces verts) à l'entreprise Espaces Déco.

Montant du marché : 623 361,99 € HT, soit 784 034,39 € TTC pour l'offre de base et 73 657,35 € HT, soit 88 388,82 € TTC pour la tranche optionnelle ;

- d'attribuer le lot n°3 (fondation, gros œuvre) à l'entreprise Somma Frères

Montant du marché : 508 828 € HT, soit 610 593,60 € TTC pour l'offre de base et 168 600 € HT, soit 202 320 € TTC pour la tranche optionnelle ;

- d'attribuer le lot n° 4a (charpente-ossature-bardage) à l'entreprise Les Charpentiers de l'Atlantique

Montant du marché : 380 788,05 € HT, soit 434 683,67 € TTC pour l'offre de base et 350 368, 39 € HT, soit 420 442,07 € TTC pour la tranche optionnelle.

- d'attribuer le lot n°4b (étanchéité et couverture) à l'entreprise Etanchéité du nord.

Montant : 194 908,02 € HT, soit 233 889,62 € TTC pour l'offre de base et 93 272, 57 € HT, soit 111 927,08 € TTC pour la tranche optionnelle ;

- de déclarer l'offre de l'entreprise Design Conception Rénovation pour les lots 5a (Doublage-cloisons-faux plafond) ,5b (Menuiserie et serrurerie intérieure) et 5c (Peinture, carrelage, faïence sol) comme inacceptable et de déclarer la procédure de ces lots infructueuse ;

- de déclarer les lots 4c (Menuiserie serrurerie extérieure), 6 (Chauffage, ventilation, plomberie) et 7 (Electricité) infructueux en raison de l'absence d'offre ;
- de recourir à une procédure négociée sans publicité préalable, conformément à l'article R-2122-2 du code de la commande publique pour les lots 4c (Menuiserie serrurerie extérieure), 5a (Doublage-cloisons-faux plafond), 5b (Menuiserie serrurerie intérieure), 5C (Peinture carrelage faïence sol), 6 (chauffage, ventilation, plomberie) et 7 (électricité).

Décision n°2020-04

OBJET : Convention avec la Société Protectrice des Animaux - 2020

Il a été décidé de signer la convention d'objectifs pour l'année 2020 avec la SPA.
Montant : 22 000,00 €.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le - **5 OCT. 2020**

Transmis en préfecture et affiché le - **5 OCT. 2020**

Pour Extrait Conforme



Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal